

PROCÈS-VERBAL de la cinq cent unième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l’Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 13 juillet 2026 à 16 h 30 par visioconférence.

CONFIRMÉ LE 24 AOÛT 2026

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
CHAMPAGNE, Daniel Membre socio-économique et vice-président	X		PROULX, Pascal Membre socio-économique	X	
DUGUAY, Patrick Membre externe et président	X		Poste vacant	-	-
KAMMOUN, Manel Professeure		X*	Poste vacant	-	-
LABERGE, Murielle Rectrice	X		-	-	-
-Personnes convoquées	Présent	Absent	Personne invitée	Présent	Absent
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l’administration et aux ressources	X		-	-	-
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l’enseignement et à la réussite par intérim	X		-	-	-
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d’administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		CICARDA, Amélie	X	
*Absence motivée.					

Le président, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 32.

1.- **Adoption de l’ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l’unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal :

2.1 Cinq centième réunion (13 avril 2026)

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

3.- Octroi d’un contrat pour des travaux de réfection de toitures au pavillon Lucien-Brault

4.- Octroi d’un contrat de construction pour la rénovation des blocs sanitaires du secteur D au pavillon Alexandre-Taché

Affaires courantes

- 5.- Embauche d'une professeure suppléante au Département des sciences de l'éducation
- 6.- Embauche d'une professeure suppléante au Département de droit
- 7.- Renouvellement du Programme d'assurances de dommages du Regroupement des universités québécoises (PARUQ)
- 8.- Période d'information et questions
- 9.- Prochaine réunion (lundi 24 août 2026)
- 10.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la cinq centième réunion (13 avril 2026)

2.1.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la cinq centième réunion (13 avril 2026), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

En ce qui concerne le procès-verbal de la cinq centième réunion (13 avril 2026), les suites régulières ont été données.

3.- Octroi d'un contrat pour des travaux de réfection de toitures au pavillon Lucien-Brault

L'UQO désire s'adjoindre un entrepreneur pour effectuer les travaux de réfection de toitures au pavillon Lucien-Brault.

Conformément à la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction*, l'équipe d'approvisionnement du Service des finances de l'UQO a lancé un appel d'offres public au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) qui s'est déroulé du 12 mai au 11 juin 2026.

Quatre (4) entreprises ont déposé des soumissions conformes au devis. L'étude des soumissions a été faite par le Service des terrains et bâtiments et l'équipe d'approvisionnement du Service des finances de l'UQO. Le document intitulé *Rapport du processus d'appel d'offres* (annexe 1) est joint. La recommandation est d'octroyer le contrat à l'entreprise Morin isolation et toitures ltée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 501-CX-2365 concernant l'octroi d'un contrat pour des travaux de réfection de toitures au pavillon Lucien-Brault; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Octroi d'un contrat de construction pour la rénovation des blocs sanitaires du secteur D au pavillon Alexandre-Taché

L'UQO désire s'adjoindre les services d'un entrepreneur pour effectuer les travaux de rénovation des blocs sanitaires du secteur D au pavillon Alexandre-Taché.

Conformément à la *Politique d'acquisition de biens et services et d'octroi de contrats de construction*, l'équipe d'approvisionnement du Service des finances de l'UQO a lancé un appel d'offres public au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) qui s'est déroulé du 5 au 26 juin 2026.

Cinq (5) entreprises ont déposé des soumissions conformes au devis. L'étude des soumissions a été faite par le Service des terrains et bâtiments et l'équipe d'approvisionnement du Service des finances de l'UQO. Le document intitulé *Rapport du processus d'appel d'offres* (annexe 1) est joint. La recommandation est d'octroyer le contrat à l'entreprise Lexco Construction inc.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 501-CX-2366 concernant l'octroi d'un contrat de construction pour la rénovation des blocs sanitaires du secteur D au pavillon Alexandre-Taché; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Embauche d'une professeure suppléante au Département des sciences de l'éducation

À la suite de l'affichage d'un poste de professeur·e suppléant·e dans le secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique », le Département des sciences de l'éducation a procédé à la sélection des candidat·es selon la procédure prévue à cette fin.

L'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation recommande au comité exécutif l'embauche de madame Audrey Leblanc à titre de professeure suppléante au secteur disciplinaire « Adaptation scolaire et orthodidactique » au site de travail Gatineau.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 501-CX-2367 concernant l'embauche d'une professeure suppléante au Département des sciences de l'éducation; laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Embauche d'une professeure suppléante au Département de droit

Le programme de baccalauréat en droit génère un nombre important de demandes d'admission. Pour l'automne 2026, plus de 500 demandes ont été reçues pour 70 places prévues au contingent. Or, au cours des dernières années, il a été observé que certaines personnes admises se soient inscrites, mais ne se sont pas présentées au début des cours. En conséquence, le nombre de nouvelles personnes étudiantes nouvellement inscrites n'a pas atteint le contingent. Pour corriger cette situation, compte tenu de la qualité des dossiers des personnes candidates, une attitude plus « agressive » a été retenue consistant à offrir l'admission à un nombre plus grand de personnes candidates.

Par ailleurs, une erreur dans la manipulation des correspondances a aussi contribué à faire en sorte que davantage de personnes candidates se sont vu offrir une admission par rapport à ce qui avait été prévu.

En conséquence, à titre exceptionnel pour la session d'automne 2026, l'UQO s'apprête à accueillir une cohorte de nouvelles personnes étudiantes plus nombreuse pouvant atteindre, voire dépasser, la centaine de personnes.

Dans ce contexte, il a été choisi de proposer une bonification temporaire de la composition du corps professoral du département de droit de manière à pouvoir augmenter la proportion des cours offerts par des professeurs à ces nouvelles personnes étudiantes. L'objectif retenu consiste à proposer la présence d'une professeure suppléante, d'un professeur suppléant à qui serait confiée une charge d'enseignement augmentée.

À la suite de l'affichage d'un poste de professeur·e suppléant·e dans le secteur disciplinaire « Droit » au site de travail Gatineau, le Département de droit a procédé à la sélection des candidat·es selon la procédure prévue à cette fin.

L'assemblée départementale du Département de droit recommande au comité exécutif l'embauche de madame Cindy Gagnon à titre de professeure suppléante au secteur disciplinaire « Droit » au site de travail Gatineau.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 501-CX-2368 concernant l'embauche d'une professeure suppléante au Département de droit; laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- **Renouvellement du Programme d'assurances de dommages du Regroupement des universités québécoises (PARUQ)**

L'UQO est membre du Programme d'assurances de dommages du Regroupement des universités québécoises (PARUQ) et, par le biais de ce dernier, elle souscrit à l'ensemble des polices d'assurance de ce programme depuis sa création en 1998. Ce programme d'assurances par regroupement permet à l'UQO de se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète dans un marché spécialisé, ainsi que d'une assurance sécurité des réseaux et responsabilités en matière de protection de la vie privée (assurance cyberrisques).

Les négociations relatives au renouvellement du PARUQ pour 2026-2027 ont été menées avec Aon Parizeau, le courtier au dossier, en étroite collaboration avec le sous-comité du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour les assurances.

Pour l'assurance des biens, la diminution de la prime pour l'UQO est de 2,9 %.

Pour ce qui est de l'assurance en cyberrisques (sécurité des réseaux et responsabilité en matière de protection de la vie privée), la prime est en baisse de 5 % pour l'UQO.

Pour l'ensemble des assurances, les propositions représentent une diminution de la prime de 1,9 % pour l'UQO par rapport à l'année 2025-2026 (annexe 1).

Les polices d'assurance pour le terme 2026-2027 sont en vigueur depuis le 31 mai 2026.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 501-CX-2369 concernant le renouvellement du Programme d'assurances de dommages du Regroupement des universités québécoises (PARUQ); laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- **Période d'information et de questions**

La rectrice informe les membres qu'un don de 1 million de dollars a été accordé par Desjardins à l'Université. Ce don comprend une contribution de 750 000 \$ destinée au projet de résidences étudiantes ainsi qu'une somme de 250 000 \$ consacrée au réaménagement de la bibliothèque du campus de Saint-Jérôme, de la salle des marchés et pour des bourses étudiantes.

La rectrice ajoute qu'aujourd'hui, le gouvernement du Québec a annoncé un investissement de 70 M\$ pour la réalisation du Pôle santé Outaouais à l'UQO, lors d'une visite officielle de la première ministre. Elle souligne que cette annonce constitue une étape déterminante pour le développement de l'Université et de la région. La rectrice mentionne également l'annonce d'un financement de 2 M\$ destiné à poursuivre le développement du programme de médecine de l'Université du Québec.

La rectrice informe les membres que deux professeurs de l'UQO collaborent avec le Musée des sciences et de la technologie du Canada, à Ottawa. Dans le cadre d'une entente conclue avec le Musée, une cabine d'exposition identifiée au nom de l'UQO sera aménagée.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim mentionne que le point relatif à la création d'un poste de cadre contractuel pour la direction administrative du Département des sciences infirmières a été retiré de l'ordre du jour. Il précise que les travaux se poursuivent afin d'identifier le plus rapidement possible une solution viable. Il indique qu'il tiendra le comité exécutif informé de l'évolution du dossier, soulignant le caractère préoccupant de la situation.

9.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 24 août 2026 à 16 h 30.

10.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 17 h 1.

Original signé par :

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale